

News de l'Environnement



Imprimer



Envoyer à un ami

Pollution de l'air - Publiée le : 27/06/2006

La pollution à l'ozone est toujours aussi préoccupante chaque été dans le sud de l'Europe

Selon le rapport annuel de l'Agence européenne de l'environnement dédié à la pollution à l'ozone troposphérique, les pays de l'Europe du sud ont encore enregistré de nombreux dépassements de la concentration en ozone au cours de l'été 2005.

L'ozone est un polluant atmosphérique qui résulte de processus photochimiques qui ont lieu dans la basse atmosphère et qui impliquent des oxydes d'azote et des composés organiques volatils (COV) comme précurseurs. Les niveaux d'ozone deviennent particulièrement élevés dans les régions où les émissions de précurseur sont importantes et pendant l'été quand l'ensoleillement et les températures sont particulièrement élevés et persistants.

À des concentrations élevées, l'ozone troposphérique provoque de graves problèmes pulmonaires et endommage les écosystèmes, les récoltes agricoles et les matériaux. Le transport routier, les usines de production de chaleur, le chauffage des habitations, le stockage et la distribution d'essence sont les principaux secteurs qui émettent les précurseurs de l'ozone.

Face à ces effets nocifs de la pollution à l'ozone troposphérique, le Conseil européen a adopté en 1992 la directive 92/72/CE sur la pollution atmosphérique par l'ozone qui a ensuite été remplacée en 2002 par la directive 2002/3/CE. Cette réglementation fixe d'une part, des valeurs seuil à ne pas dépasser sur un laps de temps défini et les dispositions d'informations ou logistiques à mettre en oeuvre en cas de dépassement et d'autre part, des objectifs de réduction des concentrations d'ozone à long terme.

Ainsi un premier seuil dit « seuil d'information » est fixé à 180 µg/m³ mesuré sur une heure et un second seuil dit « seuil d'alerte » est fixé à 240 µg/m³ sur la même période de temps. Le dépassement de ces seuils entraîne l'information du public et l'entrée en vigueur de limitation de vitesse ou d'interdiction de circuler par exemple.

À long terme ou plus précisément à l'horizon 2020, il faudrait que la concentration en ozone moyenne journalière ne dépasse pas 120 µg/m³ tout au long de l'année afin de sauvegarder la santé humaine en cas d'épisodes prolongés de pollution. Pour atteindre cet objectif, la directive a fixé une valeur cible à atteindre pour 2010. À cette date, l'objectif de 2020 (120 µg/m³) ne devrait pas être dépassé plus de 25 fois dans l'année à chaque station de mesure.

La directive s'assure également que les résultats des mesures sont rendus publics. Dans ce but, les états membres ont l'obligation de signaler tout dépassement de seuil à la commission européenne. Comme tous les ans, l'Agence européenne de l'Environnement se base sur ces informations pour faire le point et suivre l'évolution année après année et plus particulièrement en été, d'avril à septembre.

Selon son rapport consacré à l'été 2005 et basé sur les mesures de plus de 1800 stations, les concentrations en ozone continuent de dépasser les valeurs seuils et les objectifs à long terme établis dans la législation européenne. Ainsi, le seuil d'information fixé à 180 µg/m³ a été dépassé dans 42 % des mesures contre 68 % en 2003 et 35 % en 2004. Des concentrations en ozone supérieures au seuil alerte de 240 µg/m³ ont été enregistrées à 127 occasions dans neuf Etats membres de l'EU (Autriche, Belgique, France, Allemagne, Grèce, Italie, les Pays Bas, Portugal et Espagne) et deux autres pays (la Roumanie et la Suisse). La concentration la plus élevée sur une heure a atteint 361 µg/m³ et a été mesurée au Portugal à 1086m d'altitude contre 419 µg/m³ en 2004 et 417 µg/m³ en 2003.

Ces dépassements ont été enregistrés sur une plus grande aire de répartition qu'en 2004. Ainsi, l'Italie du nord, la France méridionale, le Portugal, l'Espagne et la Grèce ont été particulièrement concernés mais également les Pays-bas, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg. Comme les années précédentes, les niveaux les plus bas ont été enregistrés dans les états baltiques et en Scandinavie.

Concernant l'objectif de 2020, tous les Etats membres de l'Union Européenne ont connu au moins un dépassement par mois. Le nombre de jours de dépassement par pays s'est étendu de 1 pour l'Irlande et la Lettonie à 181 pour l'Espagne. Environ 86 % de toutes les

INSCRIPTION À LA NEWSLETTER

Recevez chaque semaine [le bulletin d'information](#) environnement dans votre boîte mail :

[Voir un exemple avant de s'inscrire ?](#)

RECHERCHER SUR LE SITE

Sur la rubrique



L'Eau potable et l'assainissement

23.75 €

PORT INCLUS

Ce livre a été primé lors des trophées 2006 de l'Agence de l'eau Seine Normandie



- [Offres d'emploi](#)
- [Inscription à l'alerte-mail](#)
- [Dépôt de CV](#)
- [Annuaire métiers](#)
- [Annuaire formations](#)
- [Espace recruteur](#)

stations ont rapporté un ou plusieurs dépassements contre 70 % en 2004 et 30% ont dépassé plus de 25 fois l'objectif 2020 contre 19 % en 2004.

Sur le plan plus général, les épisodes de pollution à l'ozone les plus importants se sont produits vers le 25-28 mai, le 21-24 juin et aux alentours du 14-17 juillet.

Cet été, l'Agence Européenne de l'Energie lancera une nouvelle rubrique sur son site internet dédiée à l'ozone qui permettra aux Européens d'obtenir des informations actualisées sur la qualité de l'air dans leur voisinage. Les concentrations d'ozone seront mises à jour sur une base horaire et l'information de fond concernant l'ozone et son impact sur la santé sera également fournie.

F.LABY

© Tous droits réservés Actu-Environnement - Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#).

Réagir à cet article

 [je vis a marseille](#)

 [pollution littoral](#)

 [Ajouter votre réaction](#)

Rappel dernieres actus

- [L'appel à participation pour le Trophée des Technologies Economes et Propres est lancé](#) - 08/07/2006

- [Le ministère publie le bilan de 2005 des inspections des installations classées](#) - 08/07/2006

- [De nombreux États membres sont poursuivis par la Commission pour des infractions à la législation environnementale](#) - 08/07/2006

Complément d'info

Glossaire :

- [Oxyde d'azote \(NOx\)](#)
- [Composé organique volatil \(COV\)](#)
- [Ozone \(O3\)](#)

Références réglementaires :

- [Directive Européenne du 12/02/2002 \(2002/3/CE\)](#)

Sur le même thème :

- [Les valeurs de l'ozone et des particules fines restent préoccupantes autour des grandes agglomérations et des principaux sites industriels](#) - 13/03/2006
- [La commission Européenne souhaite optimiser la législation sur l'air pour améliorer son efficacité](#) - 22/09/2005

A lire absolument



[La réduction des émissions de composés organiques volatils dans l'industrie](#)

Rechercher dans les archives

Mot-Clef :

Catégorie :

De moins de :

Classée par :



• [Photographies](#)

• [Conditions et tarifs](#)

AFFILIATION

• [Les news sur votre site](#)

• [Les offres d'emploi sur votre site](#)



[RSS](#) • [Mentions légales](#) • [Nous contacter](#) • [Audience](#) •

[Qui sommes-nous ?](#) • [Partenaires](#) • [Presse](#) • [Recommander ce site](#)

Actu-Environnement - © 2006 COGITERRA - C.N.I.L N°845317

